



## “Ruminer” ne suffit plus, Il faut agir !!!

Les différentes rencontres dans les services, nous démontrent la réalité du mécontentement du personnel. Vous êtes extrêmement nombreux à nous en faire part !

En cette période d'élections professionnelles, certains, bien silencieux jusqu'à présent, semblent s'en rendre compte !

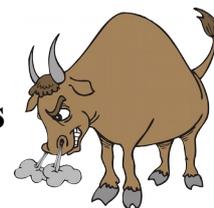
A la CGT, nous n'avons pas attendu cette période pour en prendre conscience et pour essayer d'inverser la tendance ! (lire nos interventions pendant les C T P)

Malheureusement, force est de constater, qu'au-delà de cette souffrance au travail exprimée quotidiennement, la peur semble guider l'action de la majorité !

Pourtant, les raisons de se révolter ne manquent pas :

- Désorganisation totale du fonctionnement des services, par des réorganisations incessantes!
- Manque chronique de reconnaissance du travail réalisé, travail en mode dégradé, perte de sens.
- Surcharges au travail et systématisation de la gestion dans l'urgence, (social, Administration générale.
- Manque de progression professionnelle et stagnation salariale pour le plus grand nombre (**certes, par pour tous !...**) des avancements de grade au rabais!
- Absence d'équité, de proportionnalité entre le salaire perçu et la tâche accomplie et l'effort réalisé. Le RIFSEEP.

**Alors oui, exprimer son mécontentement est important, mais après plusieurs années d'expression, nous constatons que ça ne suffit pas, il faut passer à autre chose !**



**Pour la CGT, une mobilisation solidaire est la seule condition pour faire entendre sa voix !**

Une première occasion nous en est donnée avec la **journée de grève et de manifestation du 9 octobre 2018 prochain.**

En réalité, la politique que mène le Président, Alain CADEC, n'est ni plus ni moins qu'une expérimentation de ce que veulent mettre en place, à une plus grande échelle Emmanuel Macron et Edouard Philippe : **saire au mérite** (avec son lot de clientélisme), **suppressions de postes** (avec la désorganisation des services et les difficultés pour mener les missions de services public), **la généralisation des recrutements de personnels contractuels** (risque de "Bénalisation" de la Fonction publique avec des agent.e.s aux ordres et au sens du service public défaillant). Et enfin prochain chantier de **la retraite par points** qui aura pour conséquence un affaiblissement des pensions de retraites.

## Pourquoi se mobiliser le mardi 9 octobre au Conseil Départemental des Côtes d'Armor ?

Un constat général, baisse des effectifs dans plusieurs services :

- **Service courrier:** 3 agent.e.s pour faire le travail de 6!
- **Plate-forme téléphonique-accueil:** 8 agent.e.s au lieu 16 initialement prévus!
- **Agents d'entretien:** 3 agent.e.s en moins!
- **Collèges:** plusieurs postes gelés, Plestin les Grèves, Albert Camus...
- **Routes:** effectif en constante diminution!
- **Direction des Finances:** poste non renouvelé, charge de travail réparti sur les collègues!
- **Social:** réorganisation avec un jeu de chaise musicale qui ne s'arrête jamais !

**N'acceptons pas de travailler en mode dégradé!**

## Pour une fonction publique moderne et au service de l'intérêt général, la CGT revendique :

Une augmentation du point d'indice avec comme base le salaire du premier grade à 1800 €.

Une augmentation des postes de fonctionnaires à statut pour répondre aux besoins croissants de la population.

Un départ à la retraite à 60 ans avec une pension calculée sur les 6 derniers mois.

Des instances représentatives du personnel avec de nouveaux droits.

L'abandon pur et simple de toutes les réformes du gouvernement Macron concernant la Fonction publique, compte tenu de leur caractère régressif et antidémocratique.

L'arrêt du processus de réforme territoriale et la mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleur.euse.s et de la jeunesse, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits.



**Pour tout cela, Mobilisons-nous,  
soyons nombreux dans les rues!**

Rassemblements sur les Côtes d'Armor, le 9 octobre 2018:

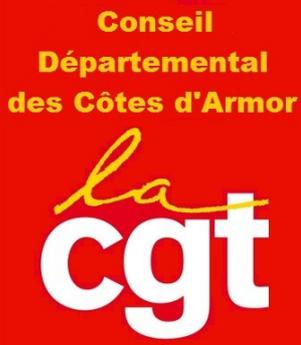
- Lannion 11h30 devant La Poste
- Guingamp 11h parvis de la Mairie
- Saint-Brieuc 11h parc des Promenades

Un autre moyen de faire entendre sa voix, est de donner à la CGT le meilleur score possible au élections du 6 décembre 2018.

Renforcer la CGT, c'est avoir l'assurance d'avoir des élu.e.s combatifs, fidèles à leurs engagements et qui ne se laissent pas envahir par la peur des repréailles.

Des élu.e.s qui n'ont qu'un seul objectif, faire entendre la voix du personnel et gagner de nouveaux droits pour les salarié.e.s.





Saint-Brieuc le 01 octobre 2018

Monsieur Le Président,

Conseil Départemental  
des Côtes d'Armor  
9 Place du Général De Gaulle  
22000 Saint-Brieuc

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour le mardi 9 octobre 2018**

Monsieur le Président

**Dans le cadre de l'appel à la journée d'action intersyndicale initiée par la CGT, FO, SOLIDAIRES, l'UNEF, l'UNL et la FIDL, et pour permettre aux personnels des collectivités de mener les actions qu'ils jugeront nécessaires, la Fédération CGT des Services publics a déposé un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction publique territoriale et des salarié.e.s relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour le mardi 9 octobre 2018.**

**Dans la continuité de notre précédent préavis, afin de permettre aux personnels du Département d'exprimer leurs revendications, et si elles et ils décident d'inscrire le processus d'action dans la durée, le syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes D'Armor CGT dépose également un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agent.e.s de la collectivité pour la journée du 9 octobre 2018.**

Avec les personnels qui décideront la grève, notre organisation portera notamment les revendications suivantes, tant sur le plan local que national :

**Pour le Conseil Départemental des Côtes D'Armor, la CGT du CD22 demande :**

- ✓ Stop à la réorganisation permanente génératrice d'un fort mal être,
- ✓ Stop au principe du fonctionnement « administration dégradée » qui entraîne la casse du service public rendu aux usagers et une perte de sens pour les agent.e.s,
- ✓ Arrêt des disparitions et externalisations des missions exercées hier, et demain ? ( barrages, fermetures de centres d'exploitation des routes, les missions du service d'ingénierie ...)
- ✓ reconnaissance du travail réalisé, respect des agent.e.s
- ✓ Des déroulements de carrières sans frein (ratios d'avancement de grade à 100% pour toutes les catégories A, B et C)
- ✓ Respect plein et entier de la démocratie sociale, de son rôle de représentation des agent.e.s et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité Technique, CHSCT et CAP ).

Quelques exemples : service courrier : 03 agent.e.s pour faire le travail de 06 ; plate-forme téléphonique et accueil : 08 agent.e.s au lieu de 16 initialement ; collègues : de nombreux postes gelés; routes : effectif en constante diminution; Direction des finances : poste non renouvelé, charge de travail répartie sur les collègues; Social : réorganisation avec un jeu de chaises musicales qui ne s'arrête jamais ! Etc....

## Sur le plan national :

- ✓ Une réelle négociation salariale, immédiate, avec le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ L'arrêt des processus de remise en cause des régimes des modalités d'organisation du temps de travail, le respect du cadre des 35h et des dispositifs négociés avant 2001 ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, dont la CNRACL, ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité ;
- ✓ Le rétablissement du 1% CNFPT.
- ✓ L'abandon du projet de décret régressif portant sur le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS).
- ✓ L'abandon pur et simple de toutes les réformes du gouvernement Macron concernant la Fonction publique, compte tenu de leur caractère régressif et antidémocratique.
- ✓ L'arrêt du processus de réforme territoriale et la mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales.

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

La secrétaire générale

Annie Dacalor

Copie à :

- Mr le vice-président Thibaud Guignard
- Mme la DGS Sophie Guihard
- Mme la DGA Marie Vincent
- Mme La DRH Anne-Claire Guillet